



## BORDEAUX

### Un château veut son AOC

Jean-Pierre Amoreau et son fils Pascal, à la tête du château Le Puy, 50 ha, situé à Saint-Cibard (Gironde), n'ont pas froid aux yeux.

En août 2011, ils ont déposé un dossier auprès de l'Inao pour que 5 ha de leur vignoble actuellement en AOC Côtes-de-Francis passent en appellation Le Puy, dont ils demandent la création. C'est leur manière de se battre contre « *la standardisation des vins. Notre terroir et notre vin ont une typicité singulière, qui nous différencie des côtes-de-francis habituels* », soutien Pascal Amoreau.

Le château pratique l'agriculture biologique et biodynamique. Ses 5 ha se trouvent au point culminant de la Gironde, à 107 mètres d'altitude. Sa cuvée Le Puy 2003 a été sacrée meilleur vin de tous les temps par un manga ! Mais « *il est arrivé que nos vins se retrouvent en vins de table, car on ne correspondait pas au standard de l'appellation* », indique Pascal Amoreau.

En obtenant sa propre appellation, il s'affranchirait de telles déconvenues et pourrait affirmer l'unicité de son style. Le château affirme avoir déposé un dossier de cinquante pages comprenant un rapport de Claude Bourguignon, le médiatique spécialiste des sols. Où en est l'examen de cette demande insolite ? Impossible d'avoir une réponse de la part du centre Inao de Bordeaux malgré de multiples appels de « La Vigne ».